

Les puces débarquent à la déchetterie

Le système offre une plus grande souplesse aux utilisateurs et un meilleur contrôle aux autorités.

MICHEL JOTTERAND (TEXTE)
ALAIN ROUËCHE (PHOTOS)

Le tri et le traitement des déchets restent de véritables casse-tête pour la plupart des communes. En utilisant des puces électroniques, Bassins a trouvé une solution moderne permettant de respecter la loi tout en offrant un service souple aux quelque 800 habitants du village.

Les textes légaux exigent que les déchetteries soient clôturées et surveillées durant les ouvertures. Pour des raisons de coût, les petites communes ne peuvent pas mettre des permanents

afin d'assurer ce service. La plupart des villages ont déterminé des plages horaires. «Ces périodes ne satisfont jamais tout le monde», évoque Didier Lohri, syndic de Bassins. Devant les demandes d'aménagements des horaires et la difficulté à trouver un gardien pour la déchetterie, l'Exécutif a opté pour un système révolutionnaire.

Tous les ménages de la commune ont reçu une carte à puce. Il suffit de la passer devant une borne à l'entrée de la déchetterie et le portail s'ouvre automatiquement. Les cartes sont actives la semaine de 6 à 21 heures et jusqu'à 18 heures le samedi. Côté surveillance, un discret système vidéo permet de s'assurer que les consignes sont respectées. Un ordinateur relié à la borne d'entrée note également chaque ouverture du portail ainsi que le numéro de la carte qui l'a actionné.

Les conseillers communaux

n'étaient pas particulièrement enthousiasmés par ce projet. «Ils pensaient surtout qu'un tel système était hors de prix, commente Didier Lohri. Tout le dispositif d'ouverture automatique nous a coûté 14 000 francs alors que les frais de gardiennage pour une année se montaient à 20 000 francs.» Deux semaines à peine après leur mise en service, les cartes à puce ont également montré un autre avantage. «Les gens prennent le temps de mieux trier», constate Luc Richard, employé communal responsable de la déchetterie.

Des villages utilisent d'autres solutions semblables comme des clés ou des codes. «Mais seule la carte à puce permet un réel contrôle», relève Blaise Pidoux qui a installé le système. «Ce n'est certainement pas la solution miracle, mais c'est une bonne solution», conclut le syndic. □

En chiffres

- ▶ Annuellement, Bassins dépense **102 000 francs** pour ses déchets
- ▶ La taxe perçue à cet effet rapporte **48 000 francs**
- ▶ Elle se monte à **60 francs** par adulte et 10 par enfant
- ▶ Les cartes à puce devraient permettre une économie de **20 000 francs**
- ▶ En 1998 (avant la clôture de la déchetterie), **56 tonnes** de déchets encombrants ont été récoltées à Bassins.
- ▶ C'est la production de **2300 habitants** (Bassins en compte 800)
- ▶ Depuis la fermeture, ce poids a baissé à **39 tonnes**
- ▶ En 1997 (avant que les villages voisins ne clôturent leur déchetterie), il était de **20 tonnes**.



Devant l'entrée de la déchetterie, le syndic Didier Lohri.

Système révolutionnaire



Pas besoin d'introduire la carte dans une fente qui pourrait être obstruée par un vandale. Il suffit de la passer devant la borne pour déclencher l'ouverture.



Un panneau (qui sera bientôt changé), rappelle qu'une caméra veille. Il faut que Big Brother s'en mêle pour que les consignes soient respectées.



Dans son véhicule aux couleurs de «Bassins commune propre», Luc Richard, responsable de la déchetterie, a déjà constaté une amélioration dans le tri.



Blaise Pidoux devant le centre névralgique du système qu'il a installé. Ce petit ordinateur gère les cartes et enregistre les entrées à la déchetterie.